



PRINCIPE ALPHABÉTIQUE – ESSAI D'ÉCRITURE ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES

Principes de l'évaluation des acquis à l'école maternelle

Le suivi des acquis doit permettre d'objectiver les progrès réalisés par chaque élève pour donner à voir son évolution et ses réussites.

L'évaluation s'appuie principalement sur l'observation attentive des élèves en situation d'apprentissage dans la classe. Elle est directe et régulière, sans empiéter sur le temps d'enseignement. Dans le quotidien de la classe, le professeur prélève et garde trace des indices et information des progrès et des acquis de chacun des élèves.

Compte tenu des écarts de maturité importants à cet âge et au sein d'une même classe, les éléments significatifs repérés ne concernent pas tous les élèves au même moment et dans tous les domaines d'apprentissage en même temps. À l'école maternelle, chaque élève progresse à un rythme différent.

Évaluer les progrès des élèves : essai d'écriture

L'observation – évaluation des apprentissages des élèves est mise en œuvre :

- en amont de la séquence, pour apprécier les besoins de différenciation et établir des groupes de compétence ;
- pendant la séquence, pour suivre les apprentissages et réguler l'enseignement ;
- après la séquence, pour évaluer les progrès au regard des objectifs généraux de l'activité ;
- plus tard dans l'année, dans des situations inédites de transfert des savoirs.

En préparant la séquence, l'enseignant identifie des éléments observables sur lesquels appuyer l'évaluation des apprentissages des élèves tout au long de la séquence. Ces observables renvoient aux critères de réussite de la séquence et des séances.

- **Éléments à observer pour différencier en amont de la séance** (voir fiche principes d'enseignement) : *la capacité de l'élève à*
 - mobiliser du métalangage (lettres, syllabes, mots), du vocabulaire et une syntaxe correcte ;
 - identifier les outils d'aide : savoir sélectionner les référents que l'on pourrait utiliser ;
 - développer une conscience phonologique et/ou phonémique.
- **Éléments à observer pour le suivi des apprentissages et leur régulation, en lien avec l'objectif spécifique de chaque séquence** : *la capacité de l'élève à*
 - écrire les lettres qui codent les sons ;
 - utiliser les référentiels disponibles dans la classe ;
 - segmenter les mots à l'oral et à l'écrit ;
 - utiliser des stratégies et les verbaliser.
- **Éléments à observer après la fin de séquence : mesurer les progrès par rapport à l'évaluation diagnostique** :
En fin de séquence : *la capacité de l'élève à*
 - écrire un mot (séquence 1) ou écrire une phrase (séquence 2) ;
 - mobiliser la stratégie phonologique et épellative ;
 - mobiliser la stratégie analogique ;
 - mobiliser la stratégie lexicale.

Les observations - évaluations de fin de séquence permettent de réguler les apprentissages sur l'année et sur le cycle. Elles ne sauraient constituer une évaluation définitive des compétences mises en jeu.

- **Éléments à observer dans une situation inédite de transfert des savoirs** : à toute occasion, solliciter l'écriture d'un mot, d'une phrase par l'élève pour affiner et consolider l'évaluation sommative :
 - en regroupement, au tableau, demander à un élève d'écrire un jour de la semaine, le nom d'un objet, un verbe (pour ne pas oublier de l'acheter, le trouver, le faire...), une phrase ;
 - en petit groupe, durant un atelier, demander à un élève d'écrire un mot, une phrase pour noter une difficulté, une réussite... ;
 - en individuel, sur un de ses cahiers, demander à l'élève d'écrire un mot pour compléter un corpus, une phrase pour penser à...